

Droit des chômeurs : Malheur aux vaincus !

Category: Travail, emploi, chômage

écrit par jmfouquer | 26 février 2020

Le monde de Macron continue à s'organiser contre les chômeurs. Après une loi et des décrets qui aggravent considérablement le contrôle et les sanctions, après le décret qui réduit l'indemnisation, la DRH Pénicaud et ses subordonnés de Pole Emploi persistent à sous-estimer l'exclusion liée au numérique et réduisent le rôle des comités de liaison (CDL) créés grâce aux grands mouvements de chômeur.euses de 1997-98.

* Alors que le défenseur des droits a attiré l'attention sur les dangers pour les libertés de la lutte contre la fraude aux prestations sociales puis sur les dangers d'un tout numérique,

* Alors que la Cour des comptes, dans son rapport pourtant très favorable à la numérisation, insiste sur l'insuffisance de prise en charge et les risques pour les plus fragiles,

Pole Emploi continue dans sa course aux gains de productivité quel qu'en soit le prix pour les personnes les plus en difficultés, avec de la part de la ministre un verbiage technocratique de gestion par les nombres. Les pouvoirs des Comités de liaison (CDL), et des associations de chômeurs sont de plus en plus réduits dans leurs possibilités de se faire entendre, alors que des appels d'offre vont confier le suivi des chômeur.euses à des opérateurs privés. Ces derniers seront ils en condition de juger les chômeur.euses et de préparer les sanctions ?

Nous nous éloignons d'un service public de l'emploi au service de celles et ceux qui sont sans emploi, pour aller vers un système bureaucratique qui gère des flux de personnes et d'emplois. Quelle place pour la solidarité et l'égalité dans un tel système ? Macron et son monde veulent sacrifier les perdants au profit des actionnaires qui les mettent à la porte. Ensemble ! exige que soit respecté le droit au travail,

au salaire, et à la formation pour abolir le chômage et la
précarisation.

Ensemble !